



Gignac-la-Nerthe, le 22 mars 2024

**Mesdames et Messieurs
les Membres
du Conseil Municipal**

CONVOCAION du CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal sont priés d'assister à la séance qui aura lieu le :

Jeudi 28 mars 2024 à 19h00 – Salle du Conseil municipal – Hôtel de Ville – 13180 GIGNAC-LA-NERTHE

Ainsi, je vous prie de bien vouloir trouver, en annexe, l'ordre du jour de cette séance ainsi que les projets de délibération.

Enfin, je vous précise que vous disposez de la possibilité de vous faire représenter. A cet effet, je vous remercie de bien vouloir trouver en pièce jointe un modèle de procuration. **Je vous rappelle qu'un conseiller municipal peut être porteur d'un seul et unique pouvoir.**

Le Maire,

Christian AMIRATY

